

bognano , & pour faire voir au public que son intention n'a pas été de contrevenir aux ordres du Pape , ni à ceux de l'Empereur : cependant Dom Mattei Barberin est sorti depuis peu à l'improviste de cette Ville de *Rome* , pour se rendre , dit-on , à la Cour de *Vienne*. La ceremonie de la Canonisation du B. *Jean Nepomucene*, est fixée au jour de la fête de St. Joseph ; & on a commencé avec la permission du Pape la representation de l'Opera dans les Theatres d'*Aliberti*, de *Capranica* & de la *Paix*. Il se tient de frequentes Congregations sur les affaires de la *Chine* qui paroissent assez embrouillées.

V. Le démêlé avec la Cour de *Portugal* ne s'accorde pas. Le Majordôme de l'Ambassadeur de cette Couronne qui étoit resté ici, en partit dernièrement selon les ordres réitérés qu'il en avoit reçu de la Cour ; & le 7. étant le terme fixé par le Roi aux Portugais qui étoient en cette Capitale, d'en sortir, ils ont tous obéi. S. M. Portugalle vient encore d'ordonner de transporter à *Livourne* & de là à *Lisbonne*, le grand modele du *Vatican*, & les autres effets précieux qui lui appartiennent, & qui avoient été laissés en cette Ville. Le 11. il se tint en presence de S. S. une Congregation des Rites, sur la prochaine Canonisation du Bienh. *Jean Nepomucene*. Mr. Vico a publié un Ecrit par lequel il fait voir, que toutes les Canonisations doivent se faire à l'avenir dans l'Eglise de *Saint Jean de Latran*, & non pas dans la Basilique de *Saint Pierre* comme le prétendent les Chanoines, & un de ces derniers l'ayant refusé par un autre Ecrit, le Pape en a paru si irrité, qu'après en avoir fait la lecture, il l'a mis en pieces & jetté au feu. Le 13. la Congregation établie sur le différend avec la Cour de *Portugal*, s'assembla chez le Cardinal Lercari Secrétaire d'Etat, & le même jour le Cardinal Cozza fut tout-à-coup surpris d'un
astme,